COMMISSION DEPARTEMENTALE
DES COMPETITIONS MASCULINES SENIORS

PROCES VERBAL N°10

Réunion : du 13 novembre 2026 réalisée par voie électronique.
Lieu :
Membres consulté(e)s:
Madame HANOUET Laetitia
Messieurs FOISSEAU Joël, LANGLOIS Stéphane, LEBRUN Jean-Luc, LECORNU Pierre, MOGIS Michel.
Excusé :

RAPPEL AUX CLUBS

Les clubs sont informés que toutes les feuilles de matchs sont contrôlées afin de vérifier la participation éventuelle de joueurs suspendus, les clubs en infraction au regard du statut régional de l'arbitrage, les clubs qui n'utilisent pas la tablette ou qui ne transmettent pas la FMI dans les délais impartis, les informations manquantes (absence de délégué à la police du terrain, licence manquante).

En cas d'utilisation d'une feuille de match papier, c'est le club recevant qui doit envoyer la feuille de match quel que soit le résultat de la rencontre.

Pour les clubs qui souhaitent le report d'une rencontre pour raison exceptionnelle, le match ne pouvant avoir lieu à la date ou à l'heure prévue, la demande de report présentée par le club devra parvenir au secrétariat du District via FOOTCLUBS et sera validée par le gestionnaire, comme prévu à l'article 7 des règlements des compétitions du DFSM.

RECOURS

Les décisions ci-après de la Commission Départementale sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le délai de 7 jours à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.

§§§§§

INFORMATION POUR LES CLUBS

La Commission Départementale des Compétitions Masculines Seniors tient à rappeler :

- **Qu'elle refusera toutes les demandes de report pour les rencontres SENIORS et critérium VETERANS.**
- **Seul est autorisé d'avancer les rencontres.**

Possibilité de jouer en semaine pour le critérium vétérans avec l'accord de la Commission.

§§§§§

RAPPEL REGLEMENTAIRE
DEUX DERNIERES JOURNEES DES CHAMPIONNATS SENIORS

La Commission Départementale des Compétitions Masculines Seniors rappelle aux clubs que, conformément à l'article 7 – calendriers des matchs des règlements des compétitions du DFSM :
« Aucune modification du calendrier ne sera acceptée pour les 2 dernières rencontres concernant les championnats par matchs aller et retour ».

les dates et heures fixées au calendrier officiel sont impératives, sauf circonstances exceptionnelles agrées par la Commission compétente

En conséquence, les clubs sont invités à prendre leurs dispositions dès la publication des calendriers afin de respecter les dates et horaires prévus pour les deux dernières journées du championnat.

Cette disposition vise notamment à garantir l'équité sportive et à préserver la régularité des compétitions lors de la fin de championnat.
La Commission remercie l'ensemble des clubs de veiller au strict respect de cette disposition règlementaire.

§§§§§

RAPPEL A TOUS LES CLUBS

Si vous avez des problèmes de tablette avant une rencontre il est obligatoire pour vous de remplir une feuille papier avant le début du match.
N'oubliez pas de nous indiquer au verso de la feuille, le motif de la non-utilisation de la FMI, cela vous évitera d'avoir une amende et aussi peut-être une sanction sportive.
Pour vous aider, prenez une photo de la composition des deux équipes que vous pourrez nous transmettre en cas de soucis.
Merci de votre compréhension.

COUPES DU DFSM

Veuillez noter que le 2éme tour des coupes Jean MERAULT, André CAILLOT et vétéran André STRAPPE aura lieu le 24 janvier 2027 et le 3éme tour aura lieu le 07 mars 2027.
L'annotation du PV N° 6 concernant la coupe Jean MERAULT est annulée.
Seule la coupe Robert BALLUET garde ses dates initiales.
Merci de votre compréhension.

§§§§§

RECTIFICATF

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE A
Match n°56573222 ES ARQUES LA BATAILLE 2 / US LUNERAYSIENNE 4 du 04 octobre 2026
Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.
Une amende de 15€ est infligée au club de FC GRUCHET LE VALASSE.
IL FAUT LIRE :
Une amende de 15€ est infligée à l'ES ARQUES LA BATAILLE.

DECISIONS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE B
Match n°56365945 FC FREVILLE BOUVILLE SIVOM 1 / ROUEN AC 1 du 11 octobre 2026
Prenant connaissance de la décision prise par la Commission Départementale de l'Arbitrage lors de sa réunion du 13 octobre 2026 procès-verbal N°02 publié sur le site du DFSM le 15 octobre 2026 et après passage à la Commission Départementale de Discipline.
La Commission, après en avoir délibéré :

- Donne match à rejouer à une date ultérieure.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE B
Match n°56359212 STADE DE GRAND QUEVILLY 2 / A. HOULMOISE BONDEVILLE FC 1 du 04 octobre 2026.
Prenant connaissance de la décision prise par la Commission Départementale des Règlements et Contentieux lors de sa réunion du 27 octobre 2026 procès-verbal N°03 publié sur le site du DFSM le 30 octobre 2026.
La Commission, après en avoir délibéré :

- Homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE A
Match n°56359518 ES JANVALAISE 2 / ES AUMALOISE 1 du 04 octobre 2026
Prenant connaissance de la décision prise par la Commission Départementale des Règlements et Contentieux lors de sa réunion du 27 octobre 2026 procès-verbal N°03 publié sur le site du DFSM le 30 octobre 2026.
La Commission, après en avoir délibéré :

- Donne match perdu par pénalité (0point) à l'équipe de l'ES AUMALOISE 1

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n°56349517 FC BARENTINOIS 3 / FC ST ETIENNE DU ROUVRAY 3 du 04 octobre 2026.

Prenant connaissance de la décision prise par la Commission Départementale des Règlements et Contentieux lors de sa réunion du 27 octobre 206 procès-verbal N°03 publié sur le site du DFSM le 30 octobre 2026.

La Commission, après en avoir délibéré :

- Donne match perdu par pénalité (0point) au FC ST ETIENNE DU ROUVRAY 3.

SENIORS VETERANS CRITERIUM DEPARTEMENTAL 1 POULE D

Match n°56671327 CAUDEBEC ST PIERRE FC 42 / US MESNIL ESNARD FRANQUEVILLE 41 du 04 octobre 2026.

Prenant connaissance de la décision prise par la Commission Départementale des Règlements et Contentieux lors de sa réunion du 27 octobre 206 procès-verbal N°03 publié sur le site du DFSM le 30 octobre 2026.

La Commission, après en avoir délibéré :

- Homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

RENCONTRES DU 18 OCTOBRE 2026

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE A

Match n°56359091 US LUNERAY 2 / FC TOTES 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.

Une amende de 15€ est infligée au club de l'US LUNERAY

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE B

RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Match n°56550086 AS OURVILLAISE 1 / ESM GONFREVILLE 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, numérotation maillots non règlementaire.

Une amende de 20€ est infligée au club de l'ESM GONFREVILLE

Match n°56550088 ASL RAMPONNEAU FECAMP 1 / RC DU PORT DU HAVRE 1

Pour cause de terrain impraticable, la rencontre est reportée à une date ultérieure

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Match n°56359531 US LUNERAYSIENNE 3 / FC NEUFCHATEL EN BRAY 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.

Une amende de 15€ est infligée à l'US LUNERAYSIENNE.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE B

Match n°79080334 FC LA VARENNE 1 / STADE VALERIQUAIS 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence arbitre assistant.

Une amende de 5€ est infligée au club du FC LA VARENNE.

Match n° 79080336 ES ARQUES LA BATAILLE 1 / AS BUCHY 2
Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.
Une amende de 15€ est infligée à L'ES ARQUES LA BATAILLE.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE C
Match n°56560968 ST AUBIN FC 2 / FC ST JULIEN FC KURDE 2
Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence arbitre assistant.
Une amende de 5€ est infligée au ST JULIEN FC KURDE.
Match n°56560973 GRAND QUEVILLY FC 3 / FC BONSECOURS ST LEGER 1
Feuille de match insuffisamment rédigée, numérotation de maillot non réglementaire.
Une amende de 20 € est infligée au GRAND QUEVILLY FC.
Match n°56560970 FC ST ETIENNE DE ROUVRAY 2 / SC PETIT COURONNE 1
Feuille de match insuffisamment rédigée, numérotation de maillot non réglementaire.
Une amende de 20 € est infligée au FC ST ETIENNE DE ROUVRAY.
Match n°56360972 ESP FOOTBALL 1 / CAUDEBEC ST PIERRE FC 2
Considérant l'inscription sur la feuille de match, d'un joueur susceptible d'être suspendu le jour de la rencontre, la Commission a décidé de faire usage de son droit d'évocation, prévu à l'article 187.2 des règlements généraux de la L.F.N.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE D
Match n°56354293 US FORET DE ROUMARE 1 / GCO BIHORELLAIS 1
Considérant l'inscription sur la feuille de match, d'un joueur susceptible d'être suspendu le jour de la rencontre, la Commission a décidé de faire usage de son droit d'évocation, prévu à l'article 187.2 des règlements généraux de la L.F.N.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE E
R A S

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE F
Match n° 79055564 AS DE MONTIVILLIERS 2 / AS STE ADRESSE BUT 1
Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence arbitre assistant.
Une amende de 5€ est infligée à l'AS SAINTE ADRESSE BUT.
Match n° 79055567 US ST THOMAS 1 / SOLIDARITE S GOURNAY 2
Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence arbitre assistant.
Une amende de 5€ est infligée au SOLIDARITE. S. GOURNAY.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE A
RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE B
Match n° 56365946 SC PETIT COURONNE 2 / MONT SAINT AIGNAN FC 3
Feuille de match FMI transmise hors délai.
Une amende de 20 € est infligée au SC PETIT COURONNE

Match n° 56365948A HOULMOISE BONDEVILLE FC 2 /ISNEAUVILLE FC 1
Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de dirigeant de banc de touche
Une amende de 15 € est infligée à l'A HOULMOISE BONDEVILLE FC.
Match n° 56365950 CANTELEU FC 2 /STADE SOTTEVILLAIS CC 3
Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain
Une amende de 15 € est infligée au CANTELEU FC.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE C
RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE A
RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE B
Match n° 56447053 AS NORVILLE 1 / CANY FC 3
Feuille de match FMI transmise hors délai.
Une amende de 20 € est infligée à l'AS NORVILLE

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE C
RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE D
Match n° 56447727 OH TREFILERIE NEIGES 3 / HELLANDES FC 1
Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain
Une amende de 15 € est infligée à l'OH TREFILERIE-NEIGES

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE A
Match N° 56379975 CANY FC 4 / AS PETIVILLE 1
Droit d'évocation du club de CANY FC 4. Le dossier, transmis à la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, est placé en instance d'homologation
Match N° 56379978 US DE BOLBEC 3 / ES INTER SAINT ANTOINE 2
Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence arbitre assistant.
Une amende de 5€ est infligée à l'US DE BOLBEC
Match N° 56379976 US HERICOURT 2 / AS DE LA FRENAYE 1
Pour cause d'arrêté municipal, la rencontre est reportée à une date ultérieure

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE B
Match n°56349527 O.DE DARNETAL 3 /FC SAINT ETIENNE DU ROUVRAY 3
Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, numérotation maillots non règlementaire.
Une amende de 20€ est infligée au club de FC SAINT ETIENNE DU ROUVRAY
Match n°56349531 FC BOOS 2 / AS LA BOUILLE MOULINEAUX 1
Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence arbitre assistant.
Une amende de 5€ est infligée au club de l'AS LA BOUILLE MOULINEAUX

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Match n°56349771 HAVRE CAUCRIAUVILLE SPORTIF 5/FC SAINT SAUVEUR D'EMALLEVILLE 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, numérotation maillots non règlementaire.
Une amende de 20€ est infligée au club de HAVRE CAUCRIAUVILLE SPORTIF

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE A

RAS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE B

Match n°56350261 ENT MOTTEVILLE CROIX MARE 3 / FC LOUVETOT

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de licence Arbitre Assistant.
Une amende de 5€ est infligée à l'ENT MOTTEVILLE CROIX MARE

Match n°56350262 FC FREVILLE BOUVILLE SIVOM 2 / FC STE MARGUERITE SUR DUCLAIR 1

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de licence déléguée.
Une amende de 5€ est infligée au FC FREVILLE BOUVILLE SIVOM.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE C

RAS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE D

RAS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE E

RAS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE A

R A S

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n°79082763 US YEBLERONNAISE 3 / US ALLOUVILLE TROUVILLE 2

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de licence Arbitre assistant
Une amende de 5€ est infligée à l'US YEBLERONNAISE.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE C

Match n°56351950 US DE LA PRESQU'ILE 2 / FC DE LA VARENNE 2

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de licence Arbitre assistant
Une amende de 5€ est infligée au FC DE LA VARENNE.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE D

Match n°79082596 FC ST SAUVEUR D'EMALLEVILLE 2 / AS OURVILLAISE 2

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.
Une amende de15€ est infligée au FC ST SAUVEUR D'EMALLEVILLE

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE E

Match n°56370480 HELLANDES FC 3 / OH TREFILERIE NEIGES 4

Non utilisation de la FMI du fait de l'OH TREFILERIE NEIGES, une amende de 30€ est infligée à l'OH TREFILERIE NEIGES.

Feuille de match insuffisamment rédigée, absence du numéro du match, une amende de 15€ est infligée au HELLANDES FC.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE A

R A S

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE B

R A S

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE C

R A S

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE D

Match n° 56350174 AS5V 41 / FC BOOS 41.

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.

Une amende de 15€ est infligée à l'AS5V.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE E

R A S

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE F

Match n° 56358776 US FORET DE ROUMARE 41 / O PAVILLAIS 41.

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.

Une amende de 15€ est infligée à l'US FORET DE ROUMARE.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE G

Match n° 56350998 FC PETIT CAUX 41 / FC OFRANVILLAIS 41.

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.

Une amende de 15€ est infligée au FC PETIT CAUX.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE H

R A S

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE I

R A S

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE J

R A S

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE K

Match n° 56358863 SOLIDARITE S GOURNAY 41 / GAINNEVILLE AC 41.

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.
Une amende de 15€ est infligée à SOLIDARITE S GOURNAY.

RENCONTRES DU 25 OCTOBRE 2026

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE A

Match n°56359097 FC OFFRANVILLAIS 2 / JS SAINT NICOLAS BETHUNE 2

Match n°56359102 US LUNERAY 2 / US BACQUEVILLE PIERREVILLE 1

Pour cause d'arrêtés municipaux, ces rencontres sont reportées à une date ultérieure

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n°56359231 FC TOURVILLE LA RIVIERE 1 / US MESNIIL ESNARD FRANQUEVILLE 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.
Une amende de 15€ est infligée au FC TOURVILLE LA RIVIERE
Reserve d'avant match de l'US MESNIL ESNARD FRANQUEVILLE 2 non confirmée

Match n°56359232 A. HOULMOISE BONDEVILLAISE FC 1 / ROUEN SAPINS FC 2

Considérant l'inscription sur la feuille de match, d'un joueur susceptible d'être suspendu le jour de la rencontre, la commission a décidé de faire usage de son droit d'évocation, prévu à l'article 187.2 des règlements généraux de la L.F.N.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Match n°56550090 ESM GONFREVILLE 2 / AC SAINT ROMAIN DE COLBOSC 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, numérotation maillots non règlementaire.
Une amende de 20€ est infligée au club de l'ESM GONFREVILLE

Match n°56550092 SC OCTEVILLE SUR MER 2 / SOLIDARITE S. GOURNAY 1

Droit d'évocation du club de SC OCTEVILLE SUR MER. Le dossier, transmis à la Commission Départementale des Règlements et Contentieux, est placé en instance d'homologation.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Match n°56359535 FC NEUFCHATEL EN BRAY 3 / EU FC 2

Pour cause d'arrêté municipal la rencontre est reportée au 06 Décembre 2026

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE B

Match n°79080341 FC BARENTINOIS 2 / ES ARQUES LA BATAILLE 1

Pour cause d'arrêté municipal la rencontre est reportée au 06 Décembre 2026

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE C

Match n°56560974 SC PETIT COURONNE 1/ FC BONSECOURS ST LEGER 1

Pour cause de terrain impraticable, la rencontre est reportée à une date ultérieure

Match n°56560975 AS LONDAISE 1 / FC ST ETIENNE DU ROUVRAY 2

Feuille de match insuffisamment rédigée, numérotation de maillot non réglementaire.
Une amende de 20 € est infligée au FC ST ETIENNE DU ROUVRAY.

Match n°56560978 FC ST JULIEN FC KURDE 2 / FC BOOS 1
Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence arbitre assistant.
Une amende de 5€ est infligée au ST JULIEN FC KURDE.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE D
Match n°56354296 US DE LA PRESQU'ILE 1 / PLATEAU QUINCAMPOIX FC 2
Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence arbitre assistant.
Une amende de 5€ est infligée au PLATEAU QUINCAMPOIX FC 2
Match n°56354298 STADE DE GRAND QUEVILLY 3 / FC LE TRAIT DICLAIR 2
Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence arbitre assistant.
Une amende de 5€ est infligée au STADE DE GRAND QUEVILLLY.
Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.
Une amende de 15€ est infligée au STADE DE GRAND QUEVILLY.
Match n°56354294 MAURICE HOUPPEVILLE.MALAUNAY 1 / GCO BIHORELLAIS 1
Pour cause d'arrêté municipal la rencontre est reportée au 06 Décembre 2026
Match n°56354295 ES. MONTIGNY LA VAUPALIERE 1/FUSC BOISGUILLAUME 2
Pour cause d'arrêté municipal la rencontre est reportée au 06 Décembre 2026
Match n°56354297 F LA BOUCLE DE SEINE 1 / O. DE DARNETAL 2
Pour cause d'arrêté municipal la rencontre est reportée au 06 Décembre 2026

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE E
Match n° 79055843 GRPT ST AUBIN VIGOR 1 / YVETOT AC 3
Match n° 79055847 ES INTER ST ANTOINE 1 / CANY FC 2
Pour cause d'arrêtés municipaux ces rencontres sont reportées au 06 Décembre 2026
Match n° 79055842 CAUX FC 2 / AS FAUVILLAISE 2
Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence arbitre assistant.
Une amende de 5€ est infligée à l'AS FAUVILLAISE.
Match n° 79055846 AC ST ROMAIN COLBOSC 2 / FC GRUCHET LE VALASSE 1
Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.
Une amende de 15€ est infligée à l'AC ST ROMAIN DE COLBOSC 2

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE F
Match n° 79055572 ROGERVILLE FC 1 / US ST THOMAS 1
Pour cause de terrain impraticable, la rencontre est reportée à une date ultérieure
Match n° 79055570 GAINNEVILLE AC 1 / ES DU MONT GAILLARD 2
Pour cause d'arrêté municipal la rencontre est reportée au 15 Novembre 2026
Match n° 79055573 OH TREFILERIE NEIGES 2 / FC ROLLEVILLAIS 1
Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence arbitre assistant.
Une amende de 5€ est infligée au FC ROLLEVILLAIS.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE A
Match n°56353133 YERVILE FC 2 / AS LA TREPORTAISE 2
Match n°56353130 US DOUDEVILLAISE 2 / FC VENTOIS 1
Match n°56353129 CA LONGUEVILLAIS 2 / FC TOTES 2
Ces rencontres sont reportées au 15 novembre 2026

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n°56365951 FC FREVILLE BOUVILLE SIVOM 1 /SC PETIT COURONNE 2

La rencontre est reportée au 15 novembre 2026.

Match n° 56365950 CANTELEU FC 2 /STADE SOTTEVILLAIS CC 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain

Une amende de 15 € est infligée au CANTELEU FC.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE C

Match n°56353778 US YEBLERONNAISE 1 / AS FAUVILLAISE 3

Match n°56353777 ASL RAMPONNEAU FECAMP 2 / AS STE ADRESSE 2

Ces deux rencontres sont reportées au 15 novembre 2026.

Match n°56353775 US DES FALAISES 1 / ES DU MONT GAILLARD 3

La rencontre est reportée au 06 décembre 2026.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE A

Match n°56353258 FC OFFRANVILLAIS 3 / JS ST NICOLAS BETHUNE 3

La rencontre est reportée au 15 novembre 2026.

Match n° 56353255 RC ETALONDES 1 /AS CANTON D'ARGUEIL 2

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain

Une amende de 15 € est infligée au RC ETALONDES.

Match n° 56253257 ROUEN SAPINS FC 3 / US GRANDCOURT 1

Forfait déclaré du club de l'US GRANDCOURT 1

La commission jugeant en 1ere instance :

- Donne match perdu par forfait au club de l'US GRANDCOURT 1 sur le score de 0 but à 3 avec 0 point, pour en faire bénéficier le ROUEN SAPINS FC 3 sur le score de 3 buts à 0.
- Inflige une amende de 112€ à l'US GRANDCOURT.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE B

Match n°56447087 AS COTE D'ALBATRE 1 / US HERICOURT 1

Rencontre du 27 septembre 2026 reportée au 06 décembre 2026.

Match n°56447060 US GODERVILLE 1 / AS SASSETOT THEROUDEVILLE 2

Match n°56447057 FC CANY 3 / F LA BOUCLE DE SEINE 2

Ces deux rencontres sont reportées au 15 novembre 2026.

Match n°56447055 US DES VALLEES 1 / TANCARVILLE AC 2

Match n°56447059 VATTEVILLE BROTONNE 1 / US YEBLERONNAISE 2

Ces deux rencontres sont reportées au 06 décembre 2026

.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE C

Match n°56447349 FC BONSECOURS ST LEGER 2 / ISNEAUVILLE FC 2

La rencontre est reportée au 15 novembre 2026.

Match n°56447347 E. MOTTEVILLE CROIX MARE 2 / ROUEN SAPINS FC 4

La rencontre est reportée au 06 décembre 2026.

Match n° 56447345 REUNIONNAIS FC 1 / FC DES VILLAGES 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain et de banc de touche, une amende de 30 € est infligée au REUNIONNAIS FC.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE D

Match n°56447731 HELLANDES FC 1 / AS LANQUETOT 1

La rencontre est reportée au 15 novembre 2026.

Match n°56447733 USF FECAMP 3 / US EPOUVILLE 2

La rencontre est reportée au 06 décembre 2026.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE A

Match n°56359980 CAUX FC 3 /US HERICOURT 2

Match n°56359981 AS DE LA FRENAYE 1 / US DE BOLBEC 3

Match n°56359982 ES INTERCOMMUNALE SAINT ANTOINE 2 / AS PETIVILLE 1

Pour cause d'arrêtés municipaux, ces rencontres sont reportées à une date ultérieure

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE B

Match n°56349535 AS LA BOUILLE MOULINEAUX 1 / A. ROUENNAISE DE FOOT 1

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence arbitre assistant.

Une amende de 5€ est infligée à l'AS LA BOUILLE MOULINEAUX.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE C

Match n°56349776 AS DE MONTIVILLIERS 3 / US EPOUVILLE 3

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence de licence arbitre assistant.

Une amende de 5€ est infligée à l'US EPOUVILLE

Match n°56349772 FC ROLLEVILLAIS 2 / ROGERVILLE FC 2

Match n°56349775 FC SAINT SAUVEUR D'EMALVILLE 1 / SC OCTEVILLE SUR MER 4

Pour cause d'arrêtés municipaux, ces rencontres sont reportées à une date ultérieure.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE A

Match n°56573237 ES ARQUES BATAILLES 2/ JS ST NICOLAS DE BETHUNE 4

Match n°56573238 US LUNERAYSIENNE 4 / FC OFFRANVILLAIS 4

Match n°56573241 FC MARTIN DE EGLISE 1 / FC ANNEVILLE MANEHOUVILLE 1

Ces trois rencontres sont reportées au 29 novembre 2026

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE B

Match n°56350266 US STE MARIE DES CHAMPS 2 / FC FREVILLE BO SIVOM 2

Rencontre reportée au 29 novembre 2026

Match n°56350267 FC STE MARGUERITE SUR DUCLAIR 1 / O. BELMESNIL 2

Forfait non déclaré du FC STE MARGUERITE SUR DUCLAIR 1

La Commission jugeant en 1ere instance :

- Donne match perdu par forfait avec 0 point au FC STE MARGUERITE SUR DUCLAIR 1 sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier le club de l'O. BELMESNIL 2 sur le score de 3 buts à 0.
- Inflige une amende de 168€ au FC STE MARGUERITE SUR DUCLAIR.

Match n°56350268 AS OUVILLAISE 1 / AS MUNICIPAUX BARENTIN 1

Match n°56350269 ENT MOTTEVILLE CROIX MARE 3 / FC LIMESY 1

Ces deux rencontres sont reportées au 29 novembre 2026.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE C

Match n°56573328 JS NOINTOTAISE 1 / ST RIQUIER GASEG 1

Match n°56573329 US NORMANVILLAISE 1 / AS FAUVILLAISE 4

Match n°56573330 US TILLEULAISE 1 / FC HATTENVILLE CŒUR 1

Ces trois rencontres sont reportées le 29 novembre 2026.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE D

Match n°56553215 RC PORT DU HAVRE 1 / HARFLEUR FC 1

Feuille de match insuffisamment rédigée. Absence de numéro de licence arbitre assistant 2.
Une amende de 5€ est infligée au HARFLEUR FC

Match n°56553217 FC EPREVILLE 1 / AS DE LA CERLANGUE 1

La rencontre est reportée au 29 novembre 2026

Match n° 56553218 OLYMPIA'CAUX FOOTBALL 3 / FC GRUCHET LE VALASSE 2

La rencontre a été jouée le 27 septembre 2026

Match n°56553219 HELLANDES FC 2 / F LIBRE AS DU HAVRE 1

La rencontre est reportée au 29 novembre 2026

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE E

Match n°56351094 ST MARTIN DU VIVIER OM 1 / AS ST PIERRE VARENGEVILLE 3

Pour cause de terrain impraticable, la rencontre est reportée à une date ultérieure.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE A

Match n°56351407 AS VALLEE DU DUN 2 / FC BIVILLE LA BAIGNARDE 1

Match n°56351408 ES ST OUEN DU BREUIL 1 / FCVM- FC VILLAGES 1

Pour cause d'arrêtés municipaux ces rencontres sont reportées à une date ultérieure.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n°79082766 FC ALVIMARE – AUZEBOSC 1 / F. LA BOUCLE DE SEINE 3

Match n°79082767 US HERICOURT 3 / US YEBLERONNAISE 3

Match n°79082769 AS CHAMP DES OISEAUX 1 / US LAURENTAISE 1

Match n°79082770 AS PETIVILLE 2 / ES YPREVILLAISE 1

Match n°79082768 US ALLOUVILLE TROUVILLE 2 / FC LOUVETOT 2

Pour cause d'arrêtés municipaux ces rencontres sont reportées à une date ultérieure.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE C

RAS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE D

Match n°79082603 ASC TOUSSAINT 1 / FC YPORT 1

Match n°79082604 US ST MACLOU BRI2RE 1 / ENT YPREVILLE – GRAINVILLE 2

Match n°79082605 RC NORMAND 2020 1 / AS ST JEAN NEUVILLE 1

Pour cause d'arrêtés municipaux ces rencontres sont reportées à une date ultérieure.

Match n°79082601 US SENNEVILLAISE 1 / FC ST SAUVEUR D'EMALLEVILLIE 2

Match n°79082602 AS OURVILLAISE 2 / AS VALMONT 1

Pour cause de terrain impraticable, ces deux rencontres sont reportées à une date ultérieure.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE E

Match n°79233797 SAFRAN NORMANDIE SPORTS 1 / HELLANDES FC 3

Match n°79233800 HARFLEUR FC 2 / AS MARE AU CLERC 1

Pour cause d'arrêtés municipaux ces rencontres sont reportées à une date ultérieure.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE A

Match n° 56349035 FC BONSECOURS ST LEGER 41/ CMS OISSEL 41.

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain du FC BONSECOURS ST LEGER, La rencontre est reportée au 29 novembre 2026.

Match n° 56566103 St MAURICE. HOUPPEVILLE. MALAUNAY 41/ FC SAINT JULIEN KURDE 41.

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain du St MAURICE. HOUPPEVILLE. MALAUNAY La rencontre est reportée au 15 novembre 2026

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE B

Match n° 56541535 AS LA BOUILLE MOULINEAUX 41 / ASSO FAC 41.

La rencontre est reportée au 15 novembre 2026

Match n° 56541537SAINT AUBIN FC 41 / CA DES CHEMINOTS STEPHANAIS 41.

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.
Une amende de 15€ est infligée à SAINT AUBIN FC.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE C

Match n° 56349863 FC NEUFCHATEL EN BRAY 41/ ENT SOMMERY VARENNE 41.

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain du FC NEUFCHATEL EN BRAY, La rencontre est reportée au 15 novembre 2026

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE D

Match n° 56350176 SC PETIT COURONNE 42 / ST MAURICE.HOUPPEVILLE.MALAUNAY42

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain du SC PETIT COURONNE, La rencontre est reportée au 15 novembre 2026

Match n° 56671333 US MESNIL ESNARD FRANQUEVILLE41/ AS5V 41.

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain du l'US MESNIL ESNARD FRANQUEVILLE, La rencontre est reportée au 15 novembre 2026

Match n° 56671334 FC BOOS 41 / ROUEN SAPINS FC 41.

Match arrêté à la 75ème minute de jeu.
Le dossier, transmis à la Commission Départementale des Arbitres, est placé en instance d'homologation.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE E

Match n° 56446902 STADE VALERIQUAIS 41 / ENT DU LITTORAL 41.

Joué le 24 octobre 2026.

Match n° 56446901 CANY FC 41 / YVETOT FC 41.

En raison d'un arrêté municipal sur le terrain du CANY FC, La rencontre est reportée au 15 novembre 2026

Match n° 56446903 US DOUDEVILLAISE 41 / YERVILLE FC 41.
Terrain impraticable la rencontre est reportée au 15 novembre 2026.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE F
Match n° 56358778 ENT MOTTEVILLE CROIXMARE 41 / ASL SIERVILLAISE 41.
En raison d'un arrêté municipal sur le terrain de l'ENT MOTTEVILLE CROIXMARE, La rencontre est reportée au 15 novembre 2026
Match n° 56358781 FC LE TRAIT DUCLAIR 41/ O PAVILLAIS 41.
En raison d'un arrêté municipal sur le terrain du FC LE TRAIT DUCLAIR, La rencontre est reportée au 15 novembre 2026

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE G
Match n° 56351004 FC OFRANVILLAIS 41/ US ENVERMEU 41.
Match n° 56351005 O DU LITTORAL 41/ LA F A CAUX MARINE 41.
Match n° 56351006 CA LONGUEVILLAISE 41/ ES TOURVILLAISE 41.
En raison d'arrêtés municipaux, les rencontres sont reportées au 29 novembre 2026
Match n° 56351007 ES PLATEAU FOUCARMONT.REACAMP 41/ US LONDINIERES 41.
En raison d'un arrêté municipal sur le terrain de l'ES PLATEAU FOUCARMONT.REALCAMP, La rencontre est reportée au 15 novembre 2026

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE H
Match n° 56351317 US DES FALAISES 41 / US SENNEVILLAISE 41.
Terrain impraticable la rencontre est reportée au 15 novembre 2026.
En raison d'arrêtés municipaux, les autres rencontres sont reportées au 15 novembre 2026

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE I
Match n° 56351717 HAVRE CAUCRIAUVILLE 41 / OLYMPIA'CAUX FOOT 41
Forfait déclaré de l'OLYMPIA'CAUX FOOT41.
La Commission jugeant en 1ère instance :

- donne match perdu par forfait à l'OLYMPIA'CAUX FOOT41 sur le score de 0 but à 3 avec 0 point, pour en faire bénéficier le HAVRE CAUCRIAUVILLE41 sur le score de 3 buts à 0.
- inflige une amende de 112€ à l'OLYMPIA'CAUX FOOT.

Match n° 56351720 FC BREAUTE BRETTEVILLE 41/ AS FL-CSE TOTAL 41.
En raison d'un arrêté municipal sur le terrain du FC BREAUTE BRETTEVILLE, La rencontre est reportée au 15 novembre 2026

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE J
Match n° 56352399 ESPC St GILLES ETAIN 41 / OLYMPIA'CAUX FOOT 42
Considérant l'article 5 des règlements des compétitions du DFSM qui stipule:
« Le forfait d'une équipe supérieure entraîne, le jour de ce forfait, celui de toutes les équipes inférieures du club, dans la même catégorie d'âge. Toutefois, s'il est reconnu que ne figure pas dans les équipes inférieures aucun joueur ayant participé à deux des trois derniers matchs de l'équipe dite supérieure et déclarée forfait, cette mesure ne sera pas appliquée ».

- Considérant que les trois dernières rencontres de l'OLYMPIA'CAUX FOOT41 en Départemental 1 Critérium Poule I sont :
  - OLYMPIA'CAUX FOOT41 / FC BREAUTE BRETTEVILLE41 le 4 OCTOBRE 2026, TRAIT D'UNION 41 / OLYMPIA'CAUX FOOT 41 le 11 OCTOBRE 2026, OLYMPIA'CAUX FOOT 41 / LE HAVRE 2012 41 le 18 OCTOBRE 2026.
  - Constatant que les joueurs RECHER Christian, licence n° 2127569008, BRAQUEHAIS Romuald, licence n° 22127407395, inscrits sur la feuille de match de la rencontre citée en rubrique ont participé à une des trois dernières rencontres de l'équipe 1 de l'OLYMPIA'CAUX FOOT 41.
  - Pour ce motif, la Commission homologue la rencontre sur le score acquis sur le terrain.

Match n° 56352400 US SAINT THOMAS 41 / OH TREFILERIE NEIGES 41.
En raison d'un arrêté municipal sur le terrain de l'US SAINT THOMAS, La rencontre est reportée au 29novembre 2026

Match n° 56352402 RC HAVRAIS 41/ HELLANDES FC 41.
En raison d'un arrêté municipal sur le terrain du RC HAVRAIS, La rencontre est reportée au 15 novembre 2026

Match n° 56352401 US EPOUVILLE 41 / RC PORT DU HAVRE 41.
Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain.
Une amende de 15€ est infligée à l'US EPOUVILLE.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE K
En raison d'arrêtés municipaux, toutes les rencontres sont reportées à une date ultérieure

Le Président de la commission
M. LECORNU Pierre



Le Secrétaire de la commission
M. MOGIS Michel

